

Tâches du préposé au cimetière Saint Joseph d'Orléans

Le préposé au cimetière travaille sous contrat et s'occupe principalement de l'inhumation des corps, de l'enterrement des cendres dans le sol et de la déposition des cendres dans les columbariums. En plus il voit à l'entretien du cimetière.

D'autres contracteurs indépendants coupent la pelouse, font l'installation et la réparation des pierres tombales et s'occupent de l'aménagement pour l'installation de nouveaux columbarium et l'expansion du cimetière.

Tâches principales

1. **Inhumation de corps:**
 - a) Obtenir du secrétariat le ou les billets pour le travail à exécuter.
 - b) Localiser le lot de l'inhumation.
 - c) Contacter le contracteur pour l'avertir de la date et l'heure pour creuser la fosse.
 - d) Surveiller le creusage et s'assurer de la profondeur requise.
 - e) Quand tout est terminé niveler le sol avec un râteau et ensemençer.

2. **Enterrement des cendres:**
 - a) Obtenir du secrétariat le ou les billets pour le travail à exécuter.
 - b) Localiser le lot pour l'enterrement des cendres.
 - c) Creuser une fosse pour accommoder l'urne avec minimum 18'' de terre au-dessus.
 - d) Placer l'installation avec table sur laquelle l'urne sera déposée pour le service.
 - e) Quand le service est terminé remplir la fosse.

3. **Déposition des cendres dans un columbarium:**
 - a) Obtenir du secrétariat le ou les billets pour le travail à exécuter.
 - b) Localiser le columbarium et nettoyer la niche avant le service.
 - c) Installer une table pour y déposer l'urne pendant le service.
 - d) Une fois le service terminé refermer la niche.

4. **Entretien:**
 - a) Enlever les fleurs, les décorations et les ordures qui jonchent sur le sol et sur les bases sur lesquelles les pierres tombales reposent et les mettre dans la poubelle (bin bleu).
 - b) Nettoyer autour des columbariums.
 - c) Avertir l'adjointe administrative de la paroisse concernant les pierres tombales dangereusement penchées ou tombées ainsi que tout autres problèmes.

Autorités

Le préposé au cimetière de la paroisse Saint Joseph d'Orléans, Ontario, travaille sous contrat payé par la paroisse Saint-Joseph. Le cimetière tombe sous la juridiction de l'Archevêché d'Ottawa et est administré par l'adjointe-administrative de la paroisse, chapeauté par le Comité du cimetière et contrôlé par le curé.